

impulsion

Le journal de l'Union Démocratique Fédérale | An 25 | N° 5 | Septembre 2016 | Tirage: 3800 ex. | www.udf-suisse.ch



2

Votations fédérales:

Quelle est la bonne voie pour une économie qui protège la nature?



5

Amis d'Israël:

Où faut-il aller pour trouver des amis d'Israël?



6

Fribourg:

Le Centre suisse islame et société correspond-il à la volonté du peuple?

Récolte de signatures contre le nouveau droit de l'adoption

En avoir connaissance ne suffit pas!

«Cela ne peut pas en être ainsi!». Qu'une relation homme-homme ou femme-femme ne génère pas d'enfants, tout le monde le sait. Donc: «Cela ne peut pas en être ainsi!»

Se rebiffer contre cette connaissance par un «Mais moi j'en veux!» peut nous rappeler des situations dans l'éducation des enfants. Dans ce cas toutefois, nous n'avons pas affaire à des enfants, mais à des adultes qui font avaler leur «Mais moi j'en veux!» à la société et au monde politique. Avec leur tactique politique du salami, les couples homosexuels pourraient actuellement (si le référendum n'avait pas été lancé) adopter les enfants de leur partenaire – les pas suivants sont déjà connus (adoption d'autres enfants, etc.). Oui, nous osons lancer un référendum et résister à cet esprit du temps contraire à la nature (et à la Bible) et affirmer notre «Cela ne peut pas en être ainsi!».

Plus de 25 000 **feuilles de signatures** seront envoyées avec le présent *Impulsion* ainsi qu'avec la version allemande *Standpunkt*. Si chaque feuille nous parvient avec au moins deux signatures, le référendum pourra aboutir. Ou bien: vous remplissez la feuille avec quatre signatures; il en résultera alors un signal fort.

Savoir que le référendum est indispensable, en entendre parler ou lire qu'il faudrait signer **ne suffit pas. Votre signature est nécessaire.** Nous vous prions de nous retourner la feuille ci-jointe le plus rapidement possible avec un maximum de signatures.

Merci de tout cœur!

Hans Moser, président UDF Suisse

Éditorial**Notre assurance**

La santé de notre planète, le bien-être financier après la retraite ainsi que la protection contre le terrorisme et les cyber-attaques sont soumis à discussion avant les votations du 25 septembre.

Nous reconnaissons l'importance des sujets même si nous différons du chemin à choisir en recommandant un non aux deux initiatives.

Et nous avons d'ailleurs au-delà des sujets politiques une autre assurance pour affronter les grandes questions de la vie.

Paul écrit aux chrétiens de Thessalonique: «Après avoir souffert et avoir été maltraités à Philippiques, comme vous le savez, nous avons pris de l'assurance en notre Dieu pour vous annoncer l'Évangile de Dieu à travers bien des combats.» (1 Thess 2,2) L'engagement pour l'Évangile – tant au niveau politique que dans d'autres contacts – n'est pas sans combats spirituels. Restons dans cette assurance en notre Dieu et gardons pour but d'annoncer l'Évangile de Dieu. Jean mentionne la vie dans l'amour et dans la vérité comme une source de l'assurance devant Dieu (1 Jean 3,18ss). Que notre cœur en soit rempli!

Peter Bonsack

«Non à ce droit de l'adoption!»

Référendum populaire fédéral

Feuille de signatures à l'intérieur

Votations fédérales du 25 septembre 2016

Initiative pour une économie verte



Les initiateurs aspirent à une prétendue économie verte «durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources» et réclament pour cela des mesures et des interventions étatiques rigoureuses et dirigistes, afin de porter le moins possible atteinte au «potentiel» des ressources naturelles et l'environnement.

Ce qui est d'ailleurs le plus important, ce sont d'une part les mesures d'incitation financées par des recettes fiscales, afin d'arriver à cette «économie verte» selon la représentation que s'en font les initiateurs, et d'autre part des taxes d'incitations lesquelles, soi-disant sans incidence sur le budget, auront à être distribuées à des destinataires définis dans l'économie et la population.

en principe juste. Il est intéressant de constater que le texte de l'initiative parle en premier lieu d'«économie» et des niveaux étatiques Confédération, cantons et communes. Le facteur le plus important – la société actuelle et son mode de vie égoïste selon la devise «L'essentiel c'est que cela soit en ma faveur» – n'y est pas inclus. L'initiative pour une «économie verte» selon la compréhension des initiateurs verts-rouges tend vers la même direction que le gaspillage de finances d'incitation dans de prétendues énergies renouvelables, pratiqué depuis des années dans la politique énergétique par des groupes d'intérêt gauches-verts et leurs manœuvres bourgeois, ce qui occasionne en même temps la destruction de notre propre source d'énergie à savoir l'énergie hydraulique. C'est le concept massue «climat-CO₂» qui sert de levier à cette folie d'éco-idéologie, avec lequel tous les questionnements émanant de la critique à l'encontre de cette politique irresponsable autour de slogans à la mode «Tournant énergétique», «Sortie du nucléaire» et «Stratégie énergétique 2050» sont matraqués.

Le «climat-CO₂» se trouve au centre

Par le calcul de la prétendue «empreinte écologique», les émissions CO₂ représentent environ les trois quarts de l'empreinte écologique selon l'Office fédéral de la statistique. Avec ce calcul partiel, la population se laisse infliger une mauvaise conscience. Dans l'optique de l'idéologie climatique, cette manipulation conduit logiquement à l'imminence de la fin du monde climatique qui est propagée. Pourtant les changements climatiques étaient et sont naturels et sont de prime abord provoqués par le soleil, l'influence du CO₂ étant négligeable.

... et avant l'industrialisation?

Qu'en aurait-il été, si les initiateurs avaient calculé l'«empreinte écologique» pour la population suisse il y a 150 à 200 ans, environ vers l'an 1850 – au commencement de l'industrialisation? La Suisse comptait à l'époque, d'après l'Office fédéral de la statistique, à peine 2,5 millions d'habitants avec une espérance de vie d'environ 40 ans. Cela en dépit – ou peut-être à cause – d'une médecine et d'une branche pharmaceutique à peine développées, malgré une production pratiquement à 100% bio en ce qui concerne les denrées alimentaires, des étendues considérables, qui étaient à peine touchées par l'homme, probablement une société à environ 1000 watts, etc. Malgré ces conditions écologiques paradisiaques, la Suisse pouvait à peine nourrir sa population et des maladies rafaient enfants et adultes. Avec l'arrivée de la technologie, un dur labeur, l'énergie provenant du charbon, du pétrole, l'énergie hydraulique, l'emploi de matières premières pour créer des valeurs dans l'économie, etc. la Suisse se développa jusqu'au niveau que nous lui connaissons aujourd'hui. Cela comprenait aussi des inconvénients, des erreurs, comme par exemple aux XVIII^e et XIX^e siècles, le déboisement pour obtenir du charbon de bois, du verre,

Dans les dispositions transitoires, le concept d'«empreinte écologique» est utilisé, qui devrait être réduit à une planète pour notre pays, d'ici à l'an 2050. D'après les données contenues dans le message du Conseil fédéral, l'«empreinte écologique» pour le Suisse moyen s'élève à environ 2,8 planètes, selon calcul d'après la méthode Wackernagel.

Le facteur homme?

La finalité d'un standard de vie, côté société et vie économique, ménageant autant que possible la Création, est

la calcination, etc., qui eurent pour conséquences l'érosion et les glissements de terrain. À partir de ces expériences pénibles, nos aïeux ont élaboré une loi forestière intelligente, qui dans son principe est encore valable aujourd'hui. À présent, des Suisses bien nourris et dans l'aisance peuvent se permettre de diaboliser les acquisitions du développement technologique et de l'aisance matérielle en faveur des habitants de notre pays et en premier lieu ils osent dépendre leurs inconvénients dans des tableaux déformant la réalité en vue de leurs intentions politiques.

Un peu plus de concordance avec la réalité servirait nettement mieux l'environnement dans notre pays.

En réalité, la consommation en énergie et en ressources, la quantité exigée en surface d'habitation, d'infrastructure pour les loisirs, la production de déchets, etc. croissent proportionnellement au nombre d'habitants et du mode de vie prédominant de la société concernée et de l'économie. Le texte de l'initiative occulte intentionnellement ces facteurs.

Markus Wäfler, anc. conseiller national (texte trad.)

Votations du 25 septembre Mots d'ordre de l'UDF

1. Initiative populaire
«**Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)**»: **NON**
(Oui: 6, Non: 61, Abst.: 0)
2. Initiative populaire
«**AVSplus: pour une AVS forte**»: **NON**
(Oui: 2, Non: 64, Abst.: 4)
3. **Modification de la Loi fédérale sur le renseignement (LRens)**: **OUI**
(Oui: 36, Non: 24, Abst.: 11)

Votations fédérales du 25 septembre 2016

Initiative «AVSplus: pour une AVS forte»



Cette initiative fut déposée en 2013 par l'Union syndicale et le PS poursuit un but bien clair: un supplément de 10% sur les rentes AVS pour tous.

Jusqu'à récemment, l'AVS était en mesure de clôturer les comptes annuels des rentes de manière équilibrée ou même avec un petit bénéfice, ce avec des recettes et des dépenses à la hauteur d'environ 41 milliards de francs. Par contre, en 2014 et 2015, les comptes de l'AVS montraient pour la première fois des excédents de dépenses, 320 millions de francs en 2014 et 580 millions en 2015 (sans compter les revenus des intérêts). Ces déficits sont couverts par les réserves de l'AVS. Ces réserves comptaient environ 44 milliards de francs à la fin de l'année 2015.

Si les dépenses annuelles de l'AVS s'élèvent à 41 milliards de francs,

une hausse de 10% demanderait 4,1 milliards de plus – par année. En vue de ne pas augmenter les déficits, les initiateurs proposent une hausse des cotisations des employeurs et des employés. Les perspectives du fonds de compensation (réserves de l'AVS) sont plutôt sombres sous la réglementation actuelle. Les déficits annuels franchiront vers 2020 un milliard de francs et le fonds sera vide vers 2030 si le Parlement et le gouvernement ne décident pas rapidement les mesures nécessaires. Le

financement par répartition perd son équilibre par le développement démographique, c'est-à-dire par le vieillissement de la population pendant que – entre autres – des générations avortées manquent.

Est-il opportun d'augmenter les rentes AVS de 10% selon le principe de l'arroser? Des rentiers AVS avec une rente élevée de leur caisse de pension ou une grande fortune n'en auront pas besoin pendant que des rentiers AVS avec une rente

minimale pourraient bien avoir besoin d'une hausse au-delà des 10%. Certains rentiers avec des revenus bas pourraient franchir par la hausse proposée des limites qui les feraient perdre le droit à des prestations complémentaires ou à des réductions de primes de l'assurance maladie. Au pire, ils perdraient en fin de compte.

Il nous faut une réforme intelligente de l'AVS. C'est au Parlement et au Conseil fédéral de travailler à ce devoir.

Markus Wäfler, anc. conseiller national / David Gysel (texte trad.)



Journée de formation de l'UDF romande

Visite du Palais fédéral

Avec sa riche connaissance de la politique, l'ancien conseiller national UDF CHRISTIAN WABER nous présentera le Palais fédéral en français. Par ses symboliques et toutes ses décorations, cet édifice suscite par maints détails des questions concernant le système politique suisse. Christian Waber enrichira la visite en nous racontant quelques-unes de ses expériences personnelles ainsi que de petites histoires du Parlement.

Samedi 8 octobre 2016, à Berne

Uniquement en français (nombre de places limités)

Rendez-vous: 11h45 à l'entrée principale du Palais fédéral

Condition d'entrée: carte d'identité

Durée de la visite: env. 1h30

Ensuite dîner en commun, suivi d'une visite de la vieille ville
Fin prévue vers 16h



Bulletin d'inscription

- Je m'inscris/Nous nous inscrivons à la visite du Palais fédéral le 8 octobre 2016.
- Je m'inscris/Nous nous inscrivons pour un repas en commun à la suite de la visite.

Prénom/nom: _____

Nombre de personnes: _____

Adresse: _____

Tél./Mail: _____

Inscription au plus tard jusqu'au 20 septembre:

UDF Secrétariat romand, CP 1371

1401 Yverdon-les-Bains

walter.muller@udf-suisse.ch, 078 664 16 17

Votations fédérales du 25 septembre 2016

Des raisons pour la modification de la loi sur le renseignement

Suite à l'attentat du 11 septembre 2001, la plupart des États occidentaux ont élargi les compétences de leurs services de renseignement. La Suisse y suit avec la modification proposée de la loi sur le renseignement (LRens) assez tardivement. Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) recevra, par un oui à l'urne, des compétences nécessaires pour pouvoir répondre aux exigences nouvelles. Un référendum contre cette loi a été lancé par des mouvements de gauche et des cercles islamistes.

Évolution de la menace

Le progrès rapide dans la technologie de l'information et de la communication a fourni de nouveaux moyens pour s'orga-



Photo: © Tribunal administratif fédéral suisse, St-Gall

niser. Les réseaux informatiques sont devenus indispensables mais ils sont aussi vulnérables. Pour pouvoir protéger les infrastructures et les personnes, le SRC a besoin de plus de compétences. Nous donnons quelques aperçus possibilités offertes par la nouvelle LRens:

- surveillance préventive de la poste, du téléphone, des courriers électroniques et d'internet
- localisation de moyens de communications (par exemple téléphones portables);
- surveillance de lieux non publics;
- perquisition de domaines privés (lieux, véhicules, contenants);

- infiltration dans des systèmes et réseaux informatiques. Pour accomplir de telles missions, le SRC doit demander la permission auprès du Tribunal administratif fédéral, de la Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité et auprès du chef du DDPS. Ce dernier donne son aval. Ces trois organes de contrôle sont uniques dans le monde occidental. Ils sont un garant que les mesures ne soient pas prises de manière arbitraire.

Le référendum

Des cercles de gauche, certains partis bourgeois de jeunes et le Conseil central islamique suisse (CCIS) ont lancé le référendum contre cette loi. Ils dénoncent de l'État fouineur qui surveille ses citoyens comme dans les régimes totalitaires. Il est intéressant de noter que les représentants de la gauche déclarent en vue de l'abolition du secret bancaire: «Celui qui n'a pas commis de délit n'a rien à craindre». Il nous paraît suspect que ce slogan ne soit pas applicable à la LRens. Les motivations du CCIS sont compréhensibles si on sait que le SRC n'a actuellement pas le droit d'envoyer un agent pour écouter les prédications dans une mosquée connue pour ses relations avec des djihadistes.

LRens – une réponse aux menaces actuelles

L'UDF attire l'attention depuis bien longtemps sur une islamisation de la Suisse. Il est réjouissant que les organes d'État commencent à reconnaître ce danger et à mettre en place les outils de protection nécessaires. La Suisse reçoit une loi modérée et efficace en même temps avec un triple contrôle qui correspond bien à notre structure de démocratie directe.

Adrian Rechsteiner /
David Gysel (texte trad.)

Pagina italiana – Nuovo inno nazionale? Un rovinoso flop della SSUP

La Società svizzera di utilità pubblica (SSUP) ha indetto nel 2014 un concorso per la realizzazione di un nuovo inno nazionale, al quale hanno partecipato 208 persone. L'iniziativa è stata fin da subito ampiamente criticata. Sono innumerevoli le persone che si sono mobilitate per divulgare una petizione in senso contrario, avente quindi lo scopo di difendere il salmo svizzero.

Con l'avvicinarsi dello scorso 1° agosto, la SSUP ha inviato una e-mail a 2300 comuni svizzeri con l'invito a far cantare, oltre allo storico inno nazionale, anche quello selezionato dalla società stessa quale vincitore del concorso. Come precisato nella e-mail, lo scopo dell'iniziativa era quello di «rendere il nuovo testo popolare presso i cittadini».

La SSUP ha indirizzato la proposta singolarmente agli enti locali senza interpellare l'Associazione svizzera dei comuni. Ma c'è dell'altro: il cosiddetto nuovo inno non è stato convalidato da alcuna istanza federale.

Un disinteresse (quasi) generale

Sui 2300 comuni svizzeri ai quali la SSUP ha inviato il suddetto messaggio, solo una ventina di questi ha risposto. Ma non per accogliere l'iniziativa, bensì solo per richiedere informazioni aggiuntive.

Il risultato: solo pochi comuni hanno risposto che avrebbero fatto cantare una strofa del nuovo inno. In Ticino addirittura neppure un comune ha risposto all'invito giunto per posta elettronica, nemmeno per chiedere informazioni.

Ma cosa fa la SSUP?

Siamo andati a fare un giro sul loro sito e abbiamo constatato che, fra le altre cose, vogliono difendere i valori svizzeri. Uno di questi valori è certamente il plurilinguismo e, sorpresa, il sito è

tutto solo in francese e tedesco; di romancio ed italiano neanche l'ombra; un po' di coerenza non guasterebbe.

Sul sito di propaganda per il nuovo inno, www.innonazionale.ch, invece, c'è anche l'italiano o meglio, c'è l'italiano. Un mucchio di strafalcioni. Fa pena!

A proposito dell'onestà intellettuale dei responsabili della SSUP vogliamo poi ricordare che al momento della votazione online per la scelta del nuovo inno non hanno dato la possibilità di votare per il mantenimento del salmo svizzero: la «dimenticanza» è stata fatta certamente a ragione veduta, poiché il risultato sarebbe stato uguale a quello del sondaggio che ha condotto nella primavera 2015 il Corriere del Ticino online: l'80% e più di voti favorevoli al mantenimento dell'inno attuale.

Francesca Vivian Salatino,
membro UDF Ticino
Edo Pellegrini,
presidente UDF Ticino

Pays exotique?

De bons amis d'Israël!

83 îles, dont 67 habitées, une portant le nom de **Espiritu Santo (Saint-Esprit)**, s'étirent sur environ 1300 km dans le Pacifique Sud et sont gouvernées par un Parlement de 52 élus et un «Malvatu Mauri» (Conseil national de chefs): il s'agit de la République de Vanuatu qui fait partie des Nouvelles-Hébrides et a obtenu son indépendance le 30 juillet 1980.

L'agriculture, la pêche et le tourisme sont les principales ressources économiques. En 2011, 94 000 touristes ont visité l'État insulaire; des navires de croisières amenèrent 125 000 visiteurs d'un jour dans le pays. L'État ne prélève pas d'impôts et s'autofinance au moyen des recettes douanières, de la TVA (12,5%) et d'autres taxes. Les principaux partenaires commerciaux sont la Nouvelle-Calédonie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Mais d'où vient notre intérêt pour le Vanuatu? Les 260 000 habitants, pour la plupart descendants des colons européens dès 1839, sont pour un tiers des presbytériens. Les anglicans, catholiques et adventistes représentent près de 12% chacun. Ceci est remarquable en soi. Ce qui est vraiment particulier au Vanuatu est révélé dans ce titre d'un article: «Everyone in Vanuatu loves Israel» (www.israelnationalnews.com), c.-à-d. «Chacun au Vanuatu aime Israël».



Photo: pixabay.com

Cet «amour» pour Israël se manifeste aussi dans le comportement du Vanuatu lors de votes à l'ONU. L'État insulaire s'avère être un fidèle ami de l'unique démocratie du Proche-Orient. Lors du cyclone dévastateur «Pam» survenu en mars 2015, IsraAID fut sans surprise la première œuvre d'entraide arrivée sur place – et également à peu près la seule organisation étrangère à rester. Selon le ministère des Affaires étrangères, Israël continuera de soutenir le Vanuatu à l'avenir.

Thomas Feuz (texte trad.)

Correctif

3000 au lieu de 2000

Il y a bientôt 2000 ans le «Fils de David», Jésus Christ, enseigna à Jérusalem, guérissait des malades, porta les péchés des hommes à la croix. Ce chiffre de 2000 a influencé par mégarde la faute chronologique de ma part à la page 6 du dernier numéro de notre journal Impulsion (légende de la photo du roi David), pour laquelle je m'excuse.

David a bien vécu il y a environ 3000 ans. Lui qui a écrit de nombreux psaumes, qui a fait de Jérusalem la capitale d'Israël, qui a préparé la construction du Temple dans cette même ville – et dont le nom était cité comme l'aïeul de notre Sauveur, Jésus Christ. Les rapports de l'Ancien Testament relatant l'histoire d'Israël sont bien fiables. Des archéologues, comme par exemple l'enseignant universitaire Josef Garfinkel ou le professeur Gerschon Galil, nous ont présenté par leurs fouilles des traces du temps de David encore ces dernières années.

Retenons donc: David il y 3000 ans à Jérusalem – «Fils de David» il y 2000 ans à Jérusalem – et nous? Feron-nous partie de la nouvelle Jérusalem (Apocalypse 21) qui est promise à ceux qui croient en Jésus Christ? Décidons-nous à présent!

David Gysel

Vaud

LIBERTÉ
ET
PATRIE

Où sont les chrétiens engagés?

Chère lectrice, cher lecteur d'Impulsion,

Cette année nous avons eu le renouvellement des autorités communales. En 2017, le peuple vaudois devra se mobiliser pour renouveler son Parlement cantonal.

L'école, la police, les soins hospitaliers, etc. découlent des décisions politiques.

Notre parti désire ardemment participer à l'évolution de notre canton.

Je vous exhorte donc de prier pour nos autorités (ordre de la Bible), pour les décisions que prennent les élus. Priez aussi pour que les forces des chrétiens actifs en politique soient renouvelées. Priez de même pour que des jeunes viennent renforcer nos membres actifs. En priant, demande au Seigneur si tu ne devrais pas t'investir tout personnellement, pour ta région. Et si jamais Dieu te répondait par Jésus: «suis-moi, va là-bas!», demande-lui la force d'agir.

Pour le moment, nous ne pouvons représenter que quatre arrondissements sur dix aux élections cantonales. Où sont donc les chrétiens engagés? Vous rendez-vous compte que si les décisions ne sont pas prises par les chrétiens, ce seront les autres qui prendront à notre place?

Que Dieu vous bénisse et vous donne le discernement.

Raymond Morel,
président UDFVD

Devenez membre de l'UDF

Aidez-nous à renforcer l'action de l'UDF en devenant membre de notre parti politique (CHF 60.-/an). Vous pouvez effectuer votre demande d'adhésion au moyen du bulletin ci-dessous.

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA - Localité:

E-mail:

Je fréquente l'Église suivante:

Je suis membre d'un parti: Oui, lequel Non

Date de naissance:

Une fois rempli,
à renvoyer à:
UDF, secrétariat romand
CP 1371
1401 Yverdon-les-Bains

Centre suisse islam et société (CSIS) à l'Université de Fribourg

Passer par-dessus la volonté populaire



Photo: pixabay.com

Le Centre suisse islam et société jettera-t-il des ponts? Où mène l'encouragement déclaré à «l'articulation scientifique de l'islam dans la société suisse»?

Le Centre suisse islam et société (CSIS) a été officiellement inauguré le 13 juin 2016. Il avait été mis en marche depuis une année et demie, malgré le vent contraire massif et l'opposition, surtout de la part de l'UDC Fribourg.

Que se passe-t-il dans notre canton, à notre Université catholique, chrétienne, de Fribourg qui portait dans son logo il y a quelques années de cela encore la croix comme un symbole du christianisme profondément enraciné dans notre canton? Cette croix en fut déjà enlevée car elle ne semblait plus moderne.

Opposition contournée

En novembre 2013, il a été rendu public qu'un Centre suisse islam et société devrait être installé à l'Université de Fribourg. Cette installation devait se faire à la demande d'un groupe de travail de la Confédération composé d'universitaires, d'imams et de fonctionnaires fédéraux. Une opposition politique contre ce projet se forma tout de suite de la part de l'UDC Fribourg. Un mandat fut déposé en mars 2014 pour forcer le Conseil d'Etat à interdire le centre. Il s'ensuivit une discussion mouvementée et émotionnelle au Grand Conseil et le mandat ne passa pas. Quatre voix manquaient pour atteindre la majorité qualifiée.

La direction de l'université installa ensuite le centre, malgré une opposition continue, et le mit en service. L'UDC, indignée, riposta par le lancement d'une initiative populaire. Un large soutien des milieux ecclésiastiques et de l'UDF permit de déposer 50% de signatures en plus des 6000 signatures nécessaires, avant la fin du délai de récolte.

Le Conseil d'Etat commanda ensuite deux avis de droit qui devaient examiner l'initiative, même si celle-ci n'était pas formulée avec un texte définitif pour la Constitution. Les experts présentaient l'initiative comme délicate puisqu'elle visait dans un sens très large une religion, l'islam. Mais ils déclaraient en même temps – comme d'autres spécialistes du droit public – qu'on ne «devait» pas invalider l'initiative a priori à cause de cet aspect délicat, car le texte de loi pourrait être formulé de manière à mettre l'initiative en pratique conformément à la Constitution.

Le Conseil d'Etat et la commission spéciale de validation recommandèrent quand-même au Grand Conseil d'invalider l'initiative et de la déclarer contraire à la Constitution. L'exécutif indiqua alors

la direction du vent, et les drapeaux se tournèrent ainsi. Alors que 52 voix avaient soutenu le mandat contre le CSIS, 34 députés de partis, soi-disant du centre, basculèrent et l'initiative contre un centre islamique à l'Université de Fribourg fut invalidée lors de la session de mars. Seule la fraction complète de l'UDC et deux autres «fidèles» votèrent pour les valeurs de notre culture chrétienne-occidentale.

Appel au Tribunal fédéral

Nous ne voulons pas simplement accepter ce mépris de notre droit d'initiative, cette mise sous tutelle des citoyens qui démontrent souvent un meilleur sens commun que les juristes, ce contournement d'une votation populaire par laquelle le souverain peut faire entendre sa voix. Nous avons ainsi déposé un recours au Tribunal fédéral. Notre tribunal suprême devra donc décider si le Gouvernement fribourgeois avait muselé son peuple de manière justifiée ou non. Les juges de Lausanne devront expliquer ce que vaut encore une signature d'initiative, un droit garanti par la Constitution – dans notre cas une initiative qui veut protéger notre culture, notre tradition et notre foi chrétienne. Nous attendons la décision des juges avec un vif intérêt.

Quoi qu'il en soit, nos citoyens auront l'occasion de se positionner sur l'esprit et le choix de vote de leurs «représentants du peuple» à Fribourg lors des élections cantonales du 6 novembre 2016, et de manifester un avis personnel à l'aide de leur bulletin de vote.

Ueli Johnner, député UDC au Grand Conseil, canton de Fribourg

Fribourg

Action au lieu d'une campagne électorale

Quelques changements ont eu lieu dans le comité de l'UDF Fribourg. Après de très bons et loyaux services, M. José Lorente prend sa «retraite» de la présidence cantonale. M. Philippe Eichenberger, de Bösingen, assumera la direction du parti, ainsi que la coordination de la partie alémanique du canton. La vice-présidence et la coordination de la partie romande seront assumées par Ivan Thévoz de Russy.

Nous tenons vivement à remercier José Lorente pour tout son travail effectué à la présidence durant ces nombreuses années. Malgré la tempête qui fait rage dans notre société sans Dieu ni loi, José Lorente a toujours su naviguer dans ces eaux mouvementées, en gardant Jésus Christ à la barre du bateau UDF Fribourg.

Pour la suite, nous désirons maintenir le cap sur les valeurs bibliques et les standards de Jésus Christ.

Récolte de signatures

Pour cette année électorale dans le canton de Fribourg, nous n'allons très certainement pas nous lancer dans la course au Grand Conseil. Nous préférons nous démarquer en nous activant dans la récolte de signatures du référendum contre l'adoption par des couples homosexuels. En effet, à quoi bon dépenser des milliers de francs pour une campagne électorale, en sachant que nous avons peu de chances de sortir un candidat. Le fait de nous concentrer sur un sujet tel que l'homosexualité peut nous démarquer et faire remarquer du grand public. Si des personnes désirent en savoir plus sur l'UDF Fribourg ou bien désirent s'engager avec nous, nous serons ravis d'en discuter de vive voix. Veuillez appeler Philipp Eichenberger au 079 820 46 34 ou Ivan Thévoz au 079 731 66 12.

Ivan Thévoz, vice-président, UDF Fribourg

Identité et éthique

Que penseraient Piaget, Dolto, Freud et les autres?



Photo: pixabay.com

Nous pensons tous au bien des enfants et avec plusieurs organisations nous avons lancé un référendum contre certaines adoptions et indirectement contre la gestation pour autrui (mères porteuses). L'enfant ne doit pas être enfermé dans une loi qui biologiquement est pour lui une dissimulation d'identité réelle.

L'évolution de l'enfant passe par plusieurs stades importants pour sa vie. Le pédagogue Jean Piaget, la psychanalyste Françoise Dolto, le psychiatre Sigmund Freud et d'autres ont expérimenté et expliqué ces étapes.

Selon Piaget, il y a plusieurs périodes d'imitation déjà dans la petite enfance mais aussi en plusieurs étapes jusqu'à l'âge adulte. Vers 2 ans, c'est la petite adolescence (l'âge de l'amélioration du langage et l'expérimentation du «non»).

Il y a la période de latence d'un enfant, selon Freud (jusqu'à environ 10-12 ans où il vit sa vie uniquement sentimentale et non sexuelle).

La sociabilité, selon Dolto, nous montre ce que vit l'enfant dans son être intérieur: l'adolescence, période de révolte contre l'autorité pour trouver son indépendance. Pour la fille, la théorie du «prince charmant»: l'observation des relations entre père et mère influence chez la fille son image du masculin.

Ce sont des stades normaux et indispensables.

Comment vont réagir les enfants adoptés par des couples homos? ou par le partenaire, si l'un (le vrai parent biologique) est dé-

cedé, comme le suggère la loi entérinée par le Parlement? Comment trouver son identité quand il n'y a pas de père ou pas de mère? Quelles images l'enfant peut-il observer dans la vie de tous les jours? Elles sont très importantes! Le père est celui qui protège et aussi, il est symbole d'autorité. La mère est celle qui maternelle et nourrit. Si on essaye volontairement de changer cela, il y aura révolte et blessure dans l'identité. On ne peut mentir aux enfants, la biologie est immuable; l'âme très fragile, ils savent tôt ou tard ce qui se vit. D'autres modèles existent mais est-ce suffisant? Un «malaise d'identification parentale» suscite une tendance plus forte du masculin ou du féminin, un genre: c'est ce que recherche un enfant pour se construire en opposition ou en imitation.

Oui, les enfants ont besoin de la complémentarité. Il est contre nature de refuser de faire connaître son père ou sa mère à un enfant, lui imposer deux «mères» ou deux «pères». La complémentarité «homme-femme» permet à l'enfant de se construire, alors que le fait de manquer de référence permet, outre l'homosexualité et sa marginalisation, la souffrance liée à sa pratique et un déséquilibre émotionnel.

Sylvie Ruffieux Guignard
nurse, éducatrice et vice-présidente
UDF-Genève

L'UDF dans votre canton

Contactez-nous!

Pour en savoir plus sur l'UDF, adressez-vous à la section de votre canton:

UDF Jura bernois

Rte de Diesse 34,
2516 Lamboing
Président: Marc Früh
032 315 24 10
fruh2516@bluewin.ch

UDF Fribourg

Yvan Thévoz, vice-président
Rte de Dompierre 6
1773 Russy
026 675 23 33
079 731 66 12
ivan.thevoz@arbothevoz.ch

UDF Genève

1246 Corsier, président: Jean-Luc Ruffieux, 079 424 82 41
jlsruffieux@bluewin.ch

UDF Jura

CP 998, 2800 Delémont 1
Président: Jacques Dumas
032 476 61 33
javedum@bluewin.ch

UDF Neuchâtel

Président: vacant

UDF Ticino

Via Piotti 1, 6833 Vacallo
Présidente: Edo Pellegrini
091 683 78 38
edo.pellegrini@udf-ticino.ch

UDF Vaud

Case postale 1371,
1401 Yverdon-les-Bains
Président: Raymond Morel
024 425 93 35
president.vd@udf-suisse.ch

UDF Suisse

Secrétariat romand, CP 1371,
1401 Yverdon-les-Bains
Secrétaire romand: Walter Muller, 078 664 16 17,
walter.muller@udf-suisse.ch

Impressum

Impulsion est une publication de l'Union Démocratique Fédérale, parti politique suisse.

Editeur: UDF, CP 43, 3602 Thoune

Correspondance: Impulsion, Case postale 1371, 1401 Yverdon-les-Bains, 078 664 16 17, info@udf-suisse.ch, www.udf-suisse.ch, CCP 10-19007-8

Rédaction: Peter Bonsack, David Gysel, Walter Muller

Layout: UDF Suisse, Thoune

Impression: Jordi SA, Belp
Tirage: 3800 ex.
© UDF (Suisse)

Bien dit

«... on peut dire deux choses : d'abord qu'un enfant se construit et que, comme pour toute architecture, il y a des règles à respecter si l'on veut qu'il «tienne debout». Ensuite, que la différence des sexes est un élément essentiel de sa construction. Elle est pour lui un repère symbolique majeur ...»

Claude Halmos sur www.psychologies.com

www.non-ce-droit-adoption.ch

Rappelons ...

«Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.»

Art. 3 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*

«Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. Ce droit doit être protégé par la loi. Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie.»

Art. 6, al. 1 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*

«1. Les États parties reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie. 2. Les États parties assurent dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant.»

Art. 6 de la *Convention relative aux droits de l'enfant*

D'ailleurs:

Les promoteurs de l'euthanasie prônent l'autonomie de l'individu au regard de sa propre mort. Les promoteurs de l'avortement prônent l'autonomie de l'individu au regard de la mise à mort de son propre enfant.

David Gysel

La vie, un droit !

7^e Marche pour la Vie
Manifestation - service interconfessionnel

Samedi, 17 septembre 2016, 14h30
Place fédérale, Berne, marchepourlavie.ch

Avec M^{mes} le pasteur Sabine Aschmann, Schlatt (TG)
M. le curé Ruedi Nussbaumer, Steinen (SZ)
M. le D^r Jean-Pierre Graber, conseiller national honoraire, UDC (BE)

MARSCH FÜR'S LÄBE
MARCHÉ POUR LA VIE
MARCIA PER LA VITA

EDU+UDF

Vous pouvez soutenir le travail de l'UDF en:

- devenant membre (p. 5)
- payant l'abonnement à *Impulsion* (ci-dessous)
- soutenant l'UDF par un don (CCP 10-19007-8)

Merci!

EDU+UDF

Eidgenössisch-Demokratische Union
Union Démocratique Fédérale
Unione Democratica Federale

Abonnez-vous!

impulsion

Oui, je désire recevoir *Impulsion* régulièrement et être ainsi informé des actions politiques de l'UDF et de l'actualité politique suisse en général et m'engage à verser CHF 25.- à l'aide du bulletin de versement joint à cette édition.

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Code postal et localité: _____

___ Je souhaite être informé/e sur la possibilité de devenir membre de l'UDF.

Merci d'envoyer de ma part *Impulsion* à la / aux personne(s) suivante(s):

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Code postal et localité: _____

À retourner à UDF, secrétariat romand, CP 1371, 1401 Yverdon

Agenda

Avant-dernier jeudi du mois à 20h à Yverdon-les-Bains, rue d'Orbe 16: Moment de prière pour l'UDF et la politique. Pour plus de renseignements, se référer au site internet UDF VD

Dernier mercredi du mois (sauf en octobre le 19.10): Réunion de prière de l'UDF Genève de 19h45 à 21h15, 4 rue du Jura, à Genève

Samedi 17 septembre 2016 à 14h30:
Marche pour la Vie à Berne (Place fédérale; voir marchepourlavie.ch)

1^{er} oct. 2016: Assemblée des délégués CH

Samedi 8 octobre 2016 à Berne:
Journée de formation de l'UDF romande
Voir les détails à l'intérieur de ce numéro
Inscription: par mail ou au 078 664 16 17 (nombre de places limité!)

Samedi 5 novembre 2016, 10h à 17h:
Stand à Genève (place du Molard) avant les votations

www.udf-suisse.ch